



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N°213 - 23 novembre 2012

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Manifestation du 25 novembre - Paris Ile-de-France - Page 2
 - 2 - La prostitution est une violence faite aux femmes ! - Communiqué Abolition 2012 - Page 3
 - 3 - Violences faites aux femmes : Assez ! - Union syndicale Solidaires - Page 4
 - 4 - Manifestons contre les intégristes de SOS Tout Petits - 24 novembre - Paris- Page 5
 - 5 - Viol - La honte doit changer de camp - Campagne et Pétition - Page 6
 - 5bis - Soutien à une Maternittente devant le tribunal - Paris - 30 novembre - Page 6
 - 6 - Commémoration du massacre de Polytechnique de Montréal - 6 décembre - Encore féministes
 - 7 - Avortement en Irlande - Lettre ouverte à l'ambassade d'Irlande- Page 7
 - 8 - Offensive du M23 en RDC - Communiqué de la Marche Mondiale des femmes - Page 8
 - 9 - Lettre de solidarité avec le peuple de Gaza - Communiqué MMF- Page 8
 - 10 - Non au facholicisme ! Soutien aux Femen et à Caroline Fourest - l'UFAL- Page 9
 - 11 - Mariage pour tous et toutes ! Pas de liberté de conscience ! Égalité des droits ! Égalité devant la loi ! - Com Presse MMF- Page 10
 - 12 - Oui au droit au mariage pour tous et toutes ! - Communiqué MMF- Page 10
 - 13 - A propos des manifestation du 20 novembre - Communiqué de la Coordination Lesbienne en France- Page 10
 - 14 - Non, le prochain commissaire européen à la santé ne peut pas être opposé aux droits sexuels et aux droits des femmes ! - Planning Familial- Page 11
 - 15 - Pourquoi la question de la Palestine est un enjeu féministe - Néferti X.M. Tadiar- Page 12
 - 16 - Les femmes vouées à une économie de la réparation ? - Marie-Lise Semblat - Genre en Action
 - 17 - Les évènements organisés par les mairies de Paris le 25 novembre- Page 15
 - 18 - Rassemblement Parvis Hôtel de ville - 30 novembre- Page 15
 - 19- Participer à la Mirabal, course à pied contre les violences faites aux femmes - 23 novembre - Parc du tremblay - Champigny sur Marne- Page 15
 - 20 - La lesbophobie, vous faites comment ? - Théâtre Forum - 23 novembre - Artscompétence
 - 21 - Journée de sensibilisation et de solidarité envers les femmes victimes de violences - Adh'Elles - La Ciotat - 25 novembre - Page 16
 - 22 - Colloque : 40 ans de l'émergence d'un cinéma africain fait par des femmes - BNF - 23/24 novembre- Page 17
 - 23 - Rencontre autour du Livre : Féminisme et antimilitarisme de Andrée Michel - 1^{er} décembre - Montreuil- Page 17
 - 24 - Rencontre débat : travail et luttes de femmes de l'immigration - 8 décembre - Paris- Page 17
 - 25 - Théâtre : « Femmes en danger » - Compagnie Marie Ruggeri - Colombes 17
 - 26 - Livre : « Prostitution et faux semblants » - Université des Femmes- Page 17
 - 27 - Télévision - Documentaire : Viol, elles se manifestent - 25 novembre- Page 18
-

MOBILISATIONS

1 - Manifestation du 25 novembre - Paris Ile-de-France

Pour en finir avec les violences faites aux femmes

Le 25 novembre

TOUTES ET TOUS A LA BASTILLE A 14h30

Nous marcherons de Bastille au Ministère de la Justice, Place Vendôme

Partout en France, des manifestations, des débats, des rassemblements, renseignez-vous

Le verdict du procès pour viols collectifs de Créteil a soulevé une vague d'indignations : victimes maltraitées et insultées, procédure interminable, classement sans suite antérieur, victimes non protégées habitant toujours dans le même quartier que les agresseurs, acquittements éhontés .

Ce verdict cristallise la façon dont le « pays des droits de l'Homme » prend en compte les violences faites aux femmes.

Car il n'y a pas que le viol où les victimes sont parfois traitées de la sorte. Les femmes victimes d'autres violences peuvent aussi l'être . Et elles le savent puisque seules 10% d'entre elles portent plainte par peur de la justice. Un comble tout de même. Mais une attitude pour le moins réaliste. Ce qui en résulte c'est que la grande majorité des violences ne sont pas dénoncées en France et que cela est parfaitement su ! Quel bel exemple de tolérance sociale !

Il est temps que cela cesse !

Le gouvernement va de nouveau légiférer. C'est une bonne chose car les lois sont incomplètes. L'ordonnance de protection, par exemple, ne protège que les victimes de violences conjugales et menacées de mariage forcé. Si elle avait concerné toutes les victimes de violences, les victimes de Créteil auraient pu en bénéficier à partir du moment où elle a été mise en application (1er octobre 2010). Ou alors, un procureur peut encore obliger une femme qui a porté plainte pour violences conjugales à aller, sous l'égide d'un médiateur, se réconcilier avec celui qu'elle accuse. C'est ce qu'on appelle de la médiation pénale. Ou bien la prostitution est la seule violence où l'auteur ne tombe pas sous le coup de la loi et où c'est la victime qui est condamnée pour racolage .

Si l'on s'appuie sur la réalité des violences vécues par les victimes, on se rend compte à quel point les réticences et résistances de nombre de législateurs et de représentants des pouvoirs publics sont le reflet de l'idéologie patriarcale.

C'est pourquoi il faut démontrer une véritable volonté politique. Il faut légiférer mais en comblant les lacunes parfaitement identifiées des lois précédentes. Et il ne faut laisser de côté aucun « aspect » des violences : éducation, sensibilisation du public, éducation non sexiste, formation des professionnels, social, de santé, de solidarité, d'accompagnement, répressif, judiciaire, institutionnel, de procédure pénale. Bref il faut une loi globale, une loi-cadre.

Il faut en outre s'assurer que ces lois soient appliquées et que les associations féministes qui soutiennent les femmes puissent continuer à travailler.

Et pour tout cela, il faut évidemment de l'argent !!!

Nos revendications :

Parce que les violences ne doivent pas être une fatalité pour les femmes, nous exigeons, comme en Espagne une loi cadre contre les violences faites aux femmes qui donne toute sa cohérence à la législation en vigueur et qui marque un pas décisif. Elle comprendra notamment :

- Des campagnes d'information, de sensibilisation pérennes auprès de tous les publics et la mise en place d'une véritable éducation non sexiste à tous les stades de l'éducation nationale ;
- Une formation spécifique et obligatoire, assurée par les associations féministes, en matière de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes pour tous les professionnels

concernés ;

- La possibilité que toutes les femmes en danger de violences soient protégées, de par la loi, et non seulement celles victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé ; l'ordonnance de protection doit pouvoir bénéficier à toutes ;
- L'impossibilité de l'emploi de la médiation pénale dans toute affaire de violences conjugales ;
- En cas de condamnation définitive de l'agresseur, l'obtention systématique dans les plus brefs délais d'une carte de résidente pour les femmes sans papiers victimes de violences conjugales ;
- Une carte de résidente pour toute femme demandant l'asile parce que menacée ou victime de violences lesbophobes et/ou de violences sexistes et/ou de violences sexuelles ;
- Pour la mise en œuvre d'une véritable politique abolitionniste, reconnaissant donc la prostitution comme une violence, incluant une vraie réinsertion des personnes prostituées, l'abolition du délit de racolage, et une politique de responsabilisation, pénalisation du client ;
- Une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes en danger ;
- La mise en place d'un Observatoire national des violences qui étudie, impulse, évalue les politiques menées ;

Nous exigeons aussi que des moyens soient dégagés pour permettre un contrôle de l'application des lois sur les violences faites aux femmes. nous exigeons qu'une commission de contrôle multipartite soit mise en place où siégeraient les pouvoirs publics, des représentants des parlementaires et des associations en défense des droits des femmes.

Nous exigeons que les associations féministes conservent les missions de service public auprès des victimes qui leur sont conférées ce qui implique non seulement le maintien des moyens financiers qui leur étaient accordés mais aussi leur augmentation. Il est hors de question que l'État se désengage ! Si des missions de service public sont transférées aux Collectivités territoriales, le budget doit suivre !

En outre, nous exigeons la reconnaissance des viols en situation de conflit armé comme crimes de guerre passibles de poursuite devant la Cour Internationale de La Haye et la fin de l'impunité dont bénéficie l'armée française dans le cas du Rwanda.

Premiers signataires : *Collectif national pour les Droits des Femmes, Agir contre le chômage !, ANEF, APEL-Égalité, Association Bi'Cause, Association Contre le Bizutage, Association droits des femmes XXe, Association Femmes Intercultures (AFIC), Association Lesbaines de Nancy, Lesbienne & féministe Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes, ATF, ATMF 75, ATTAC, Atalante vidéos féministes, CADAC, CATW Europe, CFCV, CGT, Collectif Féminin Masculin Vitry, Coordination française pour le Lobby européen des Femmes, Collectif contre l'impunité des viols au Rwanda, Collectif « Fier-e-s et révolutionnaires » du PCF, Collectif de Pratiques et de Réflexions Féministes «Ruptures», Collectif les moutons noirs, Collectif XXe/Tenon, Coordination Lesbienne en France, CRIFIP, Du côté des femmes 95, Encore féministes !, Elu-e-s contre les violences faites aux femmes ECVF, Féminisme Enjeux Théâtre de l'Opprimé, Fédération Nationale Solidarité Femmes, FIT une femme, un toit, Fondation Copernic, Groupe Nanas du Mantois, les EFFRONT-é-es, Femmes en résistance, Femmes pour le dire-Femmes pour Agir, Femmes Égalité, « Femmes Libres » Radio Libertaire, Femmes Migrantes Debout, Femmes solidaires, Fédération SUD Santé Sociaux, Front de Gauche, FSU, Gauche anticapitaliste, Gauche unitaire, Initiative*

Féministe pour une autre Europe France, International Impunity Zero, Les Chiennes de garde, L'égalité, c'est pas sorcier !, LOCs - Lesbaines Of Color, LMDE, Le Monde à Travers un Regard, Ligue des Femmes Iranaises pour la Démocratie-LFID, MJCF, Maison des femmes de Montreuil, Marche mondiale des femmes, Mouvement Jeunes Femmes, Mouvement des Jeunes Socialistes, Mouvement du Nid, Organisation de Femmes Egalité, Osez le féminisme !, P.C.F., Parti de Gauche, Quarante ans de mouvement, RAJFIRE, Réseau Féministe « Ruptures », Stop Précarité, Syndicat des ministères des affaires sociales et du travail SMAST-CGT, UEC, UFs d'Actit, UNEF, Uni(e)s -vers-elles, Union syndicale Solidaires, ZéRoMaChO, Zine pour les Femmes Kurdes

2 - La prostitution est une violence faite aux femmes ! - Communiqué Abolition 2012

La prostitution est une violence faite aux femmes !, le collectif Abolition 2012 se mobilise lors de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes. A l'occasion de la Journée internationale de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes, les 50 associations

réunies dans le collectif Abolition 2012 rappellent que la prostitution est une violence reconnue internationalement et nationalement.

Aujourd'hui, la prostitution est la dernière des violences des hommes contre les femmes dont la loi ne condamne pas les responsables. Le système prostitué est de fait un obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le collectif « Abolition 2012 » rappelle, à l'occasion de ce 25 novembre, qu'une loi d'abolition du système prostitué est une impérieuse nécessité. Pour ce faire, nous demandons :

- La suppression des mesures répressives à l'encontre des personnes prostituées ;
- La mise en place de politiques efficaces de lutte contre le proxénétisme ;
- L'interdiction de l'achat d'un acte sexuel ;
- La mise en place d'alternatives à la prostitution (accès aux droits, au logement, à la santé). • Une politique de prévention et d'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous souhaitons que le 25 novembre soit l'occasion pour François Hollande de réaffirmer la position abolitionniste de la France.

Le collectif « Abolition 2012 » organisera des évènements et actions sur tout le territoire autour de la journée du 25 novembre. Les associations sensibiliseront le grand public aux réalités de la prostitution, à ses causes et à ses conséquences.

Pour voir toutes les actions programmées sur la prostitution le 25 novembre, voir sur <http://www.mmf-France.fr>

3 - Violences faites aux femmes : Assez ! - Union syndicale Solidaires

En 2010 la lutte contre les violences faites aux femmes était déclarée grande cause nationale...

Deux ans plus tard, le constat reste amer : ces violences continuent d'exister. Le procès des viols collectifs sur deux jeunes filles dans le Val de Marne s'est conclu par une majorité de prévenus relaxés, et ceux reconnus coupables ont des peines légères. Quelques mois plus tôt, le conseil constitutionnel (les fameux « sages ») avait abrogé la loi contre le harcèlement sexuel, en l'annulant purement et simplement. Avec comme conséquence directe d'invalider toutes les plaintes en cours... Ainsi, tous les dossiers déposés pour des faits de harcèlement sexuel qui se sont déroulés avant mai 2012 sont classés sans suite. Une honte !

Depuis, le nouveau gouvernement a déposé une nouvelle loi contre le harcèlement sexuel, votée en août dernier, qui est autrement plus intéressante. Mais elle ne règle pas tout : quotidiennes, les violences faites aux femmes prennent de nombreuses et différentes formes. Du sexism ordinaire, comme les insultes et/ou les blagues dénigrantes à répétition, aux violences qui portent directement atteintes à l'intégrité physique (mains baladeuses, gifles, coups, viols, prostitution, mutilations, meurtres...). Elles peuvent en apparence sembler différentes tant, dans nos sociétés, le sexism ordinaire est massif et légitimé par les médias, les publicités... Cependant, elles ont toutes en commun d'être l'expression de la domination masculine dans sa version la plus ultime.

Le travail est également un lieu où s'exercent les violences sexuelles. L'enquête INSEE (Cadre de vie et sécurité, réalisée en 2007) montre que 4,7 % des viols et 25 % des agressions sexuelles dont sont victimes les femmes se produisent sur le lieu du travail.

Ces violences ont évidemment des conséquences pour les femmes salariées. Soit parce qu'elles se déroulent sur le lieu de travail (comme le harcèlement), soit parce qu'elles provoquent des absences au travail (violences conjugales) qui s'avèrent souvent pénalisantes : de la salariée convoquée à un entretien de licenciement pour absences injustifiées et/ou répétées (salariée battue, séquestrée...), à celle qui prend un congé longue maladie suite aux avances répétées du supérieur hiérarchique... Les entreprises et administrations doivent donc agir pour protéger, accompagner ces salariées, et prévenir contre les comportements sexistes.

La journée du 25 novembre permet de mettre en avant violences et inégalités auxquelles sont

confrontées les femmes. Mais pour y mettre fin, la lutte pour une véritable égalité des droits entre les femmes et les hommes se doit d'être quotidienne.

Parce que la honte doit changer de camp, l'Union syndicale Solidaires appelle à manifester le 25 novembre partout où des cortèges sont organisés.

4 - Manifestons contre les intégristes de SOS Tout Petits - 24 novembre - Paris

Manifestons contre les intégristes de SOS Tout Petits

Défendons le CIVG de Tenon

RASSEMBLEMENT

samedi 24 novembre -10h

Devant l'hôpital, rue de la Chine

Choisir d'avoir un enfant, choisir sa sexualité, c'est nous qui décidons ! Face aux violences de l'extrême-droite catholique, nous sommes toujours là !

2009 -2012: histoire d'une lutte : Rappelons nous: juillet 2009, nous apprenons la fermeture du centre d'IVG de l'hôpital Tenon. Un collectif large et unitaire décide de se battre pour sa réouverture. Manifs, débats, délégations et encore manifsEn avril 2011, après 15 mois d'actions persévérandes menées avec la population du 20^{ème}, les hospitaliers de Tenon et des élus, le centre reprend ses activités. C'est une double victoire: pour le droit des femmes et aussi pour l'hôpital public soumis à la politique de casse des gouvernements.

Un an de harcèlement, ça suffit !: Le centre à peine ouvert, nous avons vu les intégristes catholiques prétendre s'installer aux portes de l'hôpital, pour faire pression sur les femmes et les hospitaliers. Ils ont bénéficié pendant un an de la complaisance du gouvernement Sarkozy et des services de police.

Les prières de rues étaient interdites, dites vous ? Mais pendant toute l'année dernière des groupes de « prieurs » catholiques intégristes sont venus avec leurs chapelets et autres psalmodies et cantiques sévir près de l'hôpital. Tout cela à l'encontre des lois Veil et Neiertz qui reconnaissent le droit d'avorter et condamnent l'entrave à l'interruption volontaire de grossesse.

Le 25 novembre, dans beaucoup de pays, on manifestera contre les violences faites aux femmes. Les agressions répétées de l'extrême-droite catholique, ses insultes, ses pancartes mensongères, ses tentatives d'intimidation ne sont elles pas des violences faites aux femmes ?

Le 24 novembre nous serons devant l'hôpital !

Ce jour-là, les intégristes, avec l'association SOS tout-petits disent vouloir célébrer le 26^{ème} anniversaire de leur première action-commando dans un bloc opératoire, à Tenon. Ils affichent la volonté de faire de Tenon un symbole de ces actions violentes et rétrogrades. Nous ne les laisserons pas faire, nous serons toujours là pour réaffirmer les droits des femmes et pour faire respecter l'hôpital public.

Le gouvernement actuel a annoncé le remboursement à 100 % de l'IVG. Nous attendons qu'il fasse respecter le droit des femmes jusqu'au bout. Le Ministre de l'Intérieur a été saisi deux fois par le Collectif pour qu'il fasse respecter la loi et interdise la présence des intégristes à proximité de l'hôpital. Il n'a toujours pas répondu... Monsieur le Ministre, allez vous laisser bafouer les droits des femmes ?

Retrouvons nous nombreuses et nombreux, samedi 24 novembre, à 10H devant l'hôpital Tenon, rue de la Chine, pour réaffirmer : Un Centre d'IVG dans chaque hôpital public ! Retrait de la loi Bachelot, un hôpital public pour tous ! Vigilance face aux catholiques d'extrême-droite qui s'en prennent à nos choix ! Non à tout ordre moral qui voudrait contrôler nos vies ! Notre corps nous appartient !

5 - Viol - La honte doit changer de camp - Campagne et Pétition

Chaque année en France, plus de 198 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol. 75000 sont violées. Je suis l'une d'elles, je peux être l'une d'elles.

Chaque acte sexuel forcé est un instrument de déshumanisation. Il est une négation de notre volonté, le mépris de notre consentement. Les hommes ne sont pas plus que les femmes régis par des « pulsions sexuelles irrépressibles ». Le viol n'a rien à voir avec un désir soi-disant incontrôlable. Il est une humiliation, une appropriation, une domination des hommes sur le corps et le sexe des femmes et des filles. Plus de 75 000 femmes violées par an : il ne s'agit pas seulement d'une somme de crimes isolés, à classer dans les faits divers, mais une marque que notre société reste profondément inégalitaire dans les relations femmes-hommes. Sous l'effet de la peur, de la pression de notre entourage, de la volonté d'oublier, une majorité d'entre nous n'a pas porté plainte. Nous dénonçons la tolérance de notre société vis-à-vis du viol. En France, on estime que seulement 2% des violeurs sont condamnés. Nous dénonçons la stigmatisation des victimes de viol qui doivent trop souvent affronter dénégations, accusations et rejet. Nous refusons de nous laisser culpabiliser sur notre tenue, notre comportement, nos fréquentations. Aucune honte ne doit peser sur nous. Nous devons être entendues sur ce que nous avons subi. Le viol est un crime. Les agresseurs doivent être jugés et condamnés. Une femme sur 10 a été violée ou le sera au cours de sa vie. Dans 8 cas sur 10, l'agresseur est connu de la victime. Le viol n'est pas une fatalité. Il est le signe d'une société profondément sexiste. Cette réalité peut changer. Cette réalité doit changer ! Nous refusons que la peur du viol imprègne notre quotidien et nos comportements. Nous voulons être pleinement libres dans l'espace privé et dans l'espace public.

SIGNEZ LA PETITION ! : <http://www.contreleviol.fr/>

5bis - Soutien à une Maternittente devant le tribunal - Paris - 30 novembre

Le 30 novembre prochain une Maternittente passera au Tribunal des Affaires Sociales de la Sécurité Sociale (TASS) de Paris après avoir été plusieurs fois reporté. La plaignante n'a pas obtenu l'indemnisation de son congé maternité (de Décembre 2010 à Mars 2011) car le montant de ses cotisations était inférieur de 48 euros à celui demandé par la sécurité sociale. Il est important de savoir que la recherche du montant des cotisations par la sécurité sociale, 1015 fois le smic horaire sur 6 mois, équivaut à 39 heures de travail par semaine.

En somme la Sécurité sociale demande à des personnes exerçant une activité discontinue de cotiser sur une base de travail plus élevée que les 35 heures par semaine, établies depuis plusieurs années. Cette non indemnisation du congé maternité a entraîné pour la plaignante une rupture totale de revenus (plus d'Assedic, plus de salaires), et la perte de son statut d'intermittente du spectacle au moment où elle mettait un enfant au monde.

Nous comptons sur votre présence pour la soutenir et relayer cette information afin de montrer à la Sécurité Sociale notre détermination. A ce jour, tous les procès ont été gagnés. Nous ne nous laissons pas faire et luttons pour une plus juste protection sociale des femmes à emploi discontinu.

30 novembre 2012 à 9h30 salle D au TASS 11 rue de Cambrai, Métro Corentin Cariou

<http://www.maternittentes.com>

6 - Commémoration du massacre de Polytechnique de Montréal - 6 décembre - Encore féministes

Comme chaque année, des membres du réseau "Encore féministes !" se rassemblent à Paris pour commémorer la tuerie qui eut lieu le 6 décembre 1989 à la Polytechnique de Montréal. Un antiféministe massacra de jeunes Québécoises, uniquement parce qu'elles étaient des femmes faisant des études d'ingénieur. Si vous pouvez venir, rendez-vous à partir de 18h45, place du Québec, au coin de la rue de Rennes et du bd St-Germain - métro Saint-Germain-des-Prés. Nous

préparerons nos banderoles « Le féminisme n'a jamais tué personne - Le machisme tue tous les jours ». La commémoration commencera à 19h précises. Nous déposerons des fleurs tandis que seront appelés à haute voix les noms des quatorze femmes assassinées. Avec la chorale féministe des Voix rebelles, nous chanterons des chants féministes. Merci de vous habiller de couleurs sombres.

Après la cérémonie, qui durera environ vingt minutes, nous nous retrouverons pour dîner dans un restaurant chinois voisin. Si vous souhaitez vous joindre à nous, merci de l'indiquer en réponse !

7 - Avortement en Irlande - Lettre ouverte à l'ambassade d'Irlande

A l'initiative du Planning Familial, et dans le cadre de l'appel à mobilisation européenne pour le 21 novembre lancé par des associations irlandaises de défense des droits des femmes, la lettre ouverte signée par 27 organisations ci-dessous reproduite a été adressé à Monsieur l'Ambassadeur d'Irlande à Paris.

Monsieur l'Ambassadeur, nous, organisations de la société civile, vous écrivons pour vous exprimer notre consternation à propos de la mort récente de Savita Halappanavar, suite au refus de l'hôpital universitaire de Galway de répondre à sa demande d'interruption de sa grossesse. Cette affaire tragique démontre une fois encore que l'interdiction de l'avortement en Irlande est non seulement une atteinte à l'autonomie des femmes, mais qu'elle conduit à des souffrances inacceptables et même à la mort. La situation de Savita Halappanavar fournit la preuve la plus évidente que les lois qui n'autorisent l'avortement que pour sauver la vie d'une femme, telle que la loi irlandaise le prévoit, sont médicalement inefficaces et éthiquement inacceptables. Il existe de nombreuses situations cliniques dans lesquelles un risque grave pour la santé d'une femme enceinte peut devenir un risque pour sa vie. Retarder l'adoption de mesures d'urgence ne fait qu'augmenter ce risque. Les médecins devraient au minimum être habilités par la loi à intervenir pour des raisons de risque pour la vie et pour la santé de la femme.

Vous n'êtes pas sans savoir que la Cour Européenne des Droits de l'Homme, ainsi qu'un certain nombre d'organismes des Droits Humains des Nations Unies, ont appelé le gouvernement irlandais à mettre sa législation sur l'avortement en conformité avec les normes internationales des droits de l'Homme. Si ces appels avaient été entendus, le décès de Savita Halappanavar aurait pu être évité. Avec la mort de Savita Halappanavar, l'Irlande rejoint les rangs des pays du monde où l'avortement est refusé aux femmes et conduit à leur mort.

Nous demandons instamment à votre gouvernement de prendre des mesures urgentes et décisives pour réformer la législation sur l'avortement, non seulement pour des raisons de santé publique mais aussi parce que l'avortement est un droit fondamental des femmes à disposer de leur corps.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre très haute considération.

Organisations signataires : Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes (ANSFO) ; Adh'Elles - Maison des associations ; Association nationale des études féministes (ANEF) ; Association « Si les femmes comptaient » ; Citoyennes Maintenant ; Collectif des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception (CADAC) ; Collectif National des Droits des Femmes (CNDF) ; Collectif de Pratiques et de Réflexions Féministes « Ruptures » ; Collectif Tenon ; Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) ; Coordination liégeoise de la Marche Mondiale ; Conseil National des Associations Familiales Laiques (CNAFAL) ; Commission Droits des femmes/Féminisme du Parti communiste ; Femmes Solidaires ; Femmes libres - Radio Libertaire ; Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes ; Le Planning Familial ; Lesbiennes of Colors (LOCs) ; Maison des Femmes de Montreuil ; Marche Mondiale des Femmes - Section française ; Mouvement Jeunes Femmes ; Osez le Féminisme ! ; Parti de Gauche ; Réseau féministe Rupture ; Réseau « Encore féministes ! » ; SOS Sexisme ; Socialisme et Féminisme

INTERNATIONAL

8 - Offensive du M23 en RDC - Communiqué de la Marche Mondiale des femmes

Nous invitons toutes les activistes de la Marche Mondiale des Femmes à rester vigilantes par rapport à la situation actuelle à l'Est de la République Démocratique du Congo. Hier, le 20 Novembre 2012, les rebelles du M23 ont pris le contrôle de la ville de Goma au Nord Kivu. Ils se sont retirés de Goma pendant la nuit après avoir refoulé des combattants Maï-Maï et pris le contrôle de la ville de Sake, le matin du 21 Novembre, sur la route de Bukavu. Selon des informations de Nations Unies, dans cette offensive, ils ont blessé des civils et poursuivi des enlèvements d'enfants et de femmes. Des viols de femmes et des exécutions sommaires ont aussi été rapportés.

Le M23 a été formé en avril 2012 par des soldats, pour majorité des anciens membres du CNDP (Congrès National de Défense du Peuple), qui accusent le gouvernement congolais de ne pas accomplir les accords de paix signés en 2009 qui les a intégrés dans l'armée congolaise (FARDC). Initialement, son chef militaire était Bosco Ntaganga, dénommé « Terminator » et recherché par la Cour Pénale Internationale pour crimes de guerre.

Selon les Nations Unies, entre avril et septembre 2012 le conflit a tué 264 civils, y compris 83 enfants, et provoqué le déplacement de milliers de personnes. Diffusé en juin 2012, le rapport annuel du Comité des sanctions de l'ONU sur la RDC a dénoncé le rôle du gouvernement Rwandais soupçonné de soutenir la mutinerie armée dans l'Est de la RDC. Le groupe d'experts de l'ONU affirme que les forces armées rwandaises « *fournissent du matériel militaire, des armes, des munitions et des fournitures diverses aux rebelles du M23* » et octroient soutien et protection au général Bosco Ntaganda. L'implication du gouvernement rwandais était déjà dénoncé par Human Rights Watch.

Malgré des rapports, des visites d'experts, des réunions spéciales du Conseil de Sécurité de l'ONU, et même la présence d'un contingent de 17 000 soldats et personnel militaire de la MONUSCO (Mission des Nations Unies de stabilisation de la République Démocratique du Congo) rien n'a empêché l'offensive actuelle du M23 qui a provoqué ces derniers jours le déplacement de près de 60 000 personnes et a plongé la région dans l'insécurité alimentaire et de santé publique.

Les groupes qui intègrent la Marche Mondiale des Femmes en RDC dénoncent que les défenseurs des droits de l'homme sont la cible des agresseurs et courrent des risques. Il y a deux semaines, la secrétaire permanente de CAFED, collectif membre de la MMF au Nord Kivu, avait été enlevée et retrouvée deux jours après, ayant été battue par ses ravisseurs. Le directeur de l'hôpital Panzi, qui s'occupe des femmes victimes de violences sexuelles, a échappé à une tentative d'assassinat devant sa maison, il y a aussi deux semaines.

Les groupes de la MMF en RDC exigent l'intégrité de leur territoire face à des menaces permanentes de balkanisation de la région. Elles dénoncent la présence des militaires rwandais et se demandent d'où vient le lourd et moderne équipement militaire utilisé par le M23. Elles nous disent : « nos richesses attisent toujours la convoitise des multinationales qui, au prix du sang des congolais, veulent nous assujettir. La vie n'a pas de prix à leurs yeux. Les femmes et les enfants ont malheureusement toujours été victimes. ».

Nous sommes en contact permanent avec nos soeurs de l'Est de la DRC et nous continuerons à vous informer de la situation là-bas. De plus, prochainement, nous vous demanderons de manifester face à nos gouvernements et aux Nations Unies.

9 - Lettre de solidarité avec le peuple de Gaza - Comité international de la MMF - 16 novembre

Depuis plusieurs jours, l'armée israélienne a intensifié bombardements et incursions sur le territoire palestinien de la bande de Gaza, causant la mort de plusieurs civils palestiniens, dont des

enfants. La Marche mondiale des femmes condamne les assassinats dits ciblés et les attaques contre la population assiégée de Gaza. La Marche mondiale des femmes appelle la communauté internationale à faire pression afin que ce déferlement de violence meurtrière cesse, qu'Israël lève immédiatement le blocus de la bande de Gaza. Une nouvelle étape a été franchie par le gouvernement israélien en assassinant Ahmad Jabbari, chef de la branche militaire du Hamas.

Aujourd'hui, l'Etat d'Israël a officiellement annoncé et repris ses opérations militaires contre Gaza, infligeant à nouveau bombardements morts et destructions à la population gazaouie, soumise à un blocus illégal et inhumain depuis 2007. Ceci entraîne des répliques qui touchent aussi des civils israéliens. Nous déplorons toutes les victimes civiles, mais nous considérons que l'Etat d'Israël en rompt le cessez-le-feu et déclenchant l'agression en porte la responsabilité.

Nul n'a oublié les massacres perpétrés par la même armée israélienne lors de l'offensive « Plomb Durci » de 2008-2009, se soldant par la mort de près de 1500 Palestiniens et que les mêmes prétextes avaient été invoqués par le gouvernement israélien pour justifier cette attaque meurtrière. C'était, comme aujourd'hui, la veille d'une échéance électorale en Israël. Et comme en 2008, les attaques de l'armée israélienne se poursuivent aujourd'hui malgré un accord de cessez-le-feu obtenu grâce à la médiation égyptienne, et respecté par les Palestiniens jusqu'à l'assassinat du responsable du Hamas.

Benyamin Netanyahu, qui a annoncé l'alliance de son parti avec celui du leader d'extrême droite Avigdor Lieberman, utilise à l'évidence cette attaque contre la bande de Gaza pour des considérations électorales.

Ce gouvernement œuvre aussi méthodiquement à torpiller la démarche palestinienne à l'ONU. Il clame haut et fort sa volonté de renverser l'autorité palestinienne, voire de liquider sa direction si la Palestine devient membre de l'ONU.

Préserver les chances de la paix, suppose de la part de la communauté internationale de mettre fin à l'impunité d'Israël. Ceci passe par des sanctions et non par des primes à l'occupation comme le fait régulièrement l'Union européenne et les USA et ses alliers.

Nous continuons à travailler notre solidarité pendant le Forum Social Palestine Libre qui aura lieu à Porto Alegre entre le 28 Novembre et le 1er Décembre et le 10 Décembre pendant nos 24 heures d'action féministe.

Comité International Marche Mondiale des Femmes

TEXTES

10 - Non au facholicisme ! Soutien aux Femen et à Caroline Fourest - l'UFAL

Lors de la manifestation organisée ce dimanche contre le mariage pour tous à l'appel de l'officine catholique intégriste *Civitas*, des nervis d'extrême-droite ont attaqué et roué de coups des militantes de l'association *Femen* et des journalistes, dont Caroline Fourest.

Les victimes manifestaient pacifiquement leur soutien au mariage pour tous, ou faisaient leur travail de journaliste. Ces débordements montrent que, derrière leur revendication hypocrite « d'un débat sociétal apaisé », les cléricaux opposés à l'égalité de tous les couples cachent une idéologie profondément réactionnaire, homophobe, et prête à toutes les extrémités. Voulant relancer l'opposition politique de droite, comme à propos de l'école confessionnelle en 1984, le lobby clérical aura réussi à déchaîner l'extrême-droite.

L'UFAL condamne de la manière la plus vive ces exactions, qui ne sont en aucun cas représentatives de la grande diversité d'opinion des catholiques de France. Elles ne reflètent que la volonté d'une minorité rétrograde de « pourrir le débat », et justifient une adoption rapide de la loi.

L'UFAL exprime sa solidarité et son soutien tant à Caroline Fourest et aux journalistes molestés qu'aux Femen sauvagement agressées.

11 - Mariage pour tous et toutes ! Pas de liberté de conscience ! Égalité des droits ! Égalité devant la loi ! - Com Presse MMF

La Marche Mondiale France exprime son exaspération devant la reculade honteuse de François Hollande qui donnerait aux maires la possibilité d'invoquer la liberté de conscience pour ne pas marier des homosexuel·les. Ce n'est pas en cédant aux lobby d'extrême-droite ou religieux qu'on fait avancer la société.

Nous sommes dans un État de droit, les lois s'appliquent partout sur le territoire, de la même manière. Faire une exception pour le mariage entre homosexuel·les revient à dire qu'ils-elles ne sont pas des citoyen·nes comme les autres, et à les pointer du doigt à un moment où l'homophobie reprend du service plus fort encore.

Mr Hollande, nous exigeons que vous reveniez sur vos propos et que vous vous battiez, comme vous l'avez promis, pour l'égalité des droits.

Manifestation nationale le 16 Décembre.

12 - Oui au droit au mariage pour tous et toutes ! - Communiqué MMF

Les attaques homophobes se multiplient actuellement. Ce samedi 17 novembre, Alliance Vita appelle partout en France à des manifestations contre le mariage pour tous.

Nous, femmes de la Marche Mondiale des Femmes réaffirmons haut et fort que l'égalité des droits n'est pas discutable, car c'est un droit qui doit être inaliénable.

Le droit au mariage pour tous et toutes, quels que soient nos choix de sexualité, nos choix de vie, représente un accès égal aux droits sans discrimination, sans hiérarchisation des modèles familiaux. Nous refusons le modèle hétérosexuel de la pensée unique dominante car il convient parfaitement au système patriarcal où la hiérarchisation des sexes favorise l'aliénation et l'oppression des femmes.

L'égalité des droits ne réglera pas du jour au lendemain la question de l'oppression des Lesbiennes-Gays-Bi-TransexuelLEs, soumis-es quotidiennement à des violences physiques et morales homophobes, des discriminations et des stigmatisations. Mais la suppression des discriminations institutionnelles est un début vers plus de libertés, plus d'égalité entre les hommes et les femmes, entre les femmes, qu'elles soient hétérosexuelles, lesbiennes ou bi-sexuelles.

Nous exigeons une loi qui garantisse : Le droit pour toutes et tous de se marier ou non ; L'accès à l'adoption pour les couples (mariés ou non) de même sexe ; La prise en compte des diverses réalités homoparentales et la reconnaissance de la filiation qui en découle ; L'accès à la Procréation Médicalement Assistée pour toutes, mariées ou non, y compris les couples de lesbiennes ; Une véritable politique contre l'homophobie, la lesbophobie, avec l'introduction d'une éducation sexuelle à toutes les formes de sexualité ; L'inclusion des-dites phobies dans les délits de harcèlement moral ; Des centres d'accueils pour les personnes en situation de rupture familiale, y compris les LGBTI ; L'accès libre et gratuit aux moyens de protection sociale et médicale pour toutes et tous

13 - A propos des manifestation du 20 novembre - Communiqué de la Coordination Lesbienne en France

Ce samedi 19 novembre 2012 en France, protagonistes d'idéologies fascisantes et d'intégrismes religieux se retrouvaient dans la rue pour brandir l'étendard de l'ordre moral face à la prochaine échéance des débats parlementaires en faveur de l'accès au mariage pour toutes et pour tous.

Ne niant pas la liberté de penser de chaque individuE, la Coordination Lesbienne en France dénonce et condamne la haine meurtrière, la rage lesbophobe et homophobe, qui sous forme d'insultes sexistes, de menaces et de violences physiques extrêmes, ont voulu museler des militantEs féministes, LGBT, politiques et syndicalistes qui venaient rappeler à ces manifestants le principe

d'égalité, fondement de notre République.

Aussi, nous ne pouvons accepter qu'au nom de principes qui refusent le droit d'être différents, des femmes et des hommes soient traités comme des sous-citoyennes ou des sous-citoyens pour le seul fait d'un choix de vie qui ne s'inscrit pas dans la norme hétéro sociale reposant sur le socle du patriarcat.

Pour ces raisons, nous lesbiennes féministes, demandons qu'enquête de police soit entreprise au plus tôt afin que les auteurs des violences à l'encontre des manifestant-es de FEMEN, de la journaliste Caroline Fourest et d'autres militant-es féministes, LGBT, politiques et syndicalistes puissent être poursuivis comme il se doit dans un état de droit.

Par ailleurs, nous revendiquons aussi l'égalité des droits civils entre hétérosexuel-les et homosexuel-les. L'orientation sexuelle, quelle qu'elle soit, hétérosexuelle ou homosexuelle, ne peut constituer un facteur d'exclusion entravant la marche vers l'acquisition des mêmes droits pour toutes les citoyennes et les citoyens. Et, au-delà de l'égalité des droits civils, nous revendiquons aussi l'égalité entre toutes et tous dans une société solidaire.

14 - Non, le prochain commissaire européen à la santé ne peut pas être opposé aux droits sexuels et aux droits des femmes ! - Planning Familial

L'Union Européenne se prépare à élire le futur commissaire européen à la santé en remplacement de John Dalli. Le gouvernement Malais a proposé M. Tonio Borg à la tête de cette commission.

Pour Le Planning Familial, à l'instar de nombreuses ONG européennes, l'Europe ne peut se permettre une telle dérive. En effet, M. Tonio Borg, membre du parti nationaliste maltais, est connu pour ses prises de position ultra conservatrices sur les droits des femmes, l'avortement, le divorce et l'homosexualité.

Ancien ministre de la justice et l'intérieur, il fait partie des 11 députés opposés au divorce en 2011, a soutenu le changement constitutionnel maltais pour la reconnaissance de la vie dès la conception avec des positions très dures en direction des femmes ayant recours à l'avortement, le refusant même en cas de malformations graves du fœtus. Quant à l'homosexualité, il s'y oppose publiquement avec la plus grande vigueur !

Comment imaginer qu'une commission dont les missions touchent à la santé publique, avec l'accès aux soins, la discrimination face aux soins de santé; les populations à risque, la recherche en santé, les inégalités de santé vécues par les mères ou les homosexuels, la contraception, les maladies sexuellement transmissibles et les campagnes de prévention et de santé ou l'accès à l'éducation puissent être confiés à la frange la plus réactionnaire de l'Europe ?

Les parlementaires européens et les gouvernements ne doivent pas se laisser abuser par :

- L'affirmation que ses positions sont relatives au seul contexte maltais car au-delà de la santé et des soins, il s'agit du ton des orientations politiques sur des sujets sociaux donné par l'Union aux Etats membres ;

- Son approbation de la charte des droits fondamentaux car les droits sexuels et reproductifs n'y sont pas explicitement intégrés ! ;

- La théorie du complot invoqué par ses défenseurs, manipulant les ONG et parlementaires.

Lors de son audition le 13 novembre par les responsables des groupes politiques, M. Tonio Borg a affirmé qu'il n'abandonnerait pas ses positions. En dépit des concessions faites hier sur les droits LGBT, M. Borg peut penser ce qu'il veut en tant que personne, pour autant son élection à la tête de la commission signifie donner aux mouvements conservateurs et rétrogrades une tribune à l'opposé de ce à quoi nous aspirons, en tant que citoyenNES, pour les peuples européens.

Le Planning Familial alerte donc avec la plus grande énergie l'ensemble des parlementaires européens français, au-delà des clivages politiques, à prendre leurs responsabilités, pour qu'ils s'opposent fermement à la présence de M. Borg à la tête de la commission lors du vote qui aura lieu

prochainement. Le Planning Familial les invite également à discuter avec leurs homologues étrangers sur les conséquences d'une telle élection

Le Planning Familial alerte également les parlementaires français et notre gouvernement sur les conséquences de l'application en droit français des directives proposées en cas d'élection de M. Borg et ce, même si la santé reste une compétence des États.

15 - Pourquoi la question de la Palestine est un enjeu féministe - Neferti X.M. Tadiar

J'ai récemment fait partie d'une mission d'enquête, déléguée en Palestine par l'organisme *US Academic and Cultural Boycott of Israel*. Cette délégation comprenait des universitaires et des chercheuses et chercheurs états-uniens préoccupés, comme je le suis, par cette situation. (1)

Au cours de ce voyage d'enquête d'une semaine, nous avons recueilli des témoignages multiples et variés ainsi que des preuves évidentes des actes quotidiens de violence, de harcèlement et d'humiliation auxquels est soumise la population palestinienne, au plan collectif et individuel. Des gens appartenant à plusieurs familles vivant dans Jérusalem-Est nous ont décrit leurs histoires personnelles disant avoir été physiquement expulsés de leur maison en pleine nuit, avoir vu leurs maisons pillées et être appropriées par des colons (dont beaucoup étaient encore tout récemment des résidents des États-Unis), leurs biens éparpillés dans les rues et pillés le lendemain matin, leurs enfants revivant dans leurs cauchemars ces expulsions à caractère punitif (comme lorsqu'on a brûlé sous leurs yeux leurs poupées à côté de leur lit).

Le peuple palestinien, à qui on avait déjà infligé en 1948 le statut de réfugié, par la création sur leur territoire de l'État israélien, a depuis été forcé à plusieurs reprises de redevenir réfugié dans sa propre ville et son propre quartier. Les Palestiniens et Palestiniennes sont plusieurs fois redevenus des sans-abri à côté de leurs propres maisons (leurs tentes de fortune étant même incendiées à plusieurs reprises). Ces expulsions sont dues à l'expansion continue des colonies juives, protégées par les forces armées, les colons infligeant sans relâche et avec impunité de petits gestes traumatiques de violence et de cruauté dans le but de rendre excessivement pénible et difficile, sinon impossible, la vie des Palestiniens et des Palestiniennes dans les zones revendiquées et colonisées par l'État israélien.

À la suite de ce voyage d'enquête et d'un examen minutieux de la copieuse documentation qui existe sur le sujet, il est devenu tout à fait évident pour nous que le peuple palestinien subit présentement les conditions d'un régime d'apartheid colonialiste de la part des colons, un régime dont les objectifs en bout de ligne sont, pour la majorité ethno-religieuse qui détient le pouvoir, de s'assurer de l'expulsion à volonté des Palestiniens en tant qu'individus et de leur ultime disparition en tant que peuple. De plus en plus - et à un rythme accéléré - , on voit les personnes d'origine palestinienne chassées de territoires que l'État israélien continue à s'approprier et à placer sous contrôle, forcées de quitter les terres où elles ont vécu pendant des générations, d'abandonner les maisons et les communautés qu'elles ont bâties et dont elles continuent de dépendre pour soutenir leur vie présente et future.

Ces personnes sont ainsi spoliées de leur patrimoine culturel et de la mémoire historique d'un passé encore vivant. Que ces Palestiniens et les Palestiniennes vivent en Israël ou dans les territoires occupés, leurs libertés civiques fondamentales et leurs droits sociaux sont gravement restreints, quand ils ne sont pas niés en bloc. Ce déni est le fait d'un système juridique fondé sur la discrimination, la ségrégation et l'inégalité raciale, qui pénètre dans les espaces les plus intimes et subjectifs de leur vie quotidienne, au point même d'imposer des restrictions quant aux personnes que ces hommes et ces femmes ont le droit d'aimer et de choisir comme partenaires de vie.

On m'a demandé comment je vois l'occupation de la Palestine à partir de mon point de vue de féministe ou, en d'autres mots, pourquoi et comment je considère le problème de la Palestine comme un enjeu féministe. Il me semble que la question que pose la conjoncture palestinienne

actuelle n'est pas seulement l'incertitude de son destin politique en tant que peuple (une nation sans État, sans territoire, et sans ressources reconnues en propre, bref, sans capacités d'autodétermination). La question qui nous est posée est plutôt celle de la dévaluation d'êtres humains, une condition à laquelle cette population semble être vouée par un système normalisé d'inégalité, de dépossession et de violence en vue de son exploitation. Ces conditions de dévaluation et ce traitement des personnes comme des êtres « jetables » procèdent du maintien d'hiérarchies naturalisées de différence entre les êtres humains (sous prétexte de race, d'ethnie, de nationalité ou de religion), ce qui résonne de toute évidence avec les analyses féministes des formes de violence, de dévaluation genrée, du caractère jetable des personnes qui caractérisent tant de contextes socio-historiques, dont celui-ci.

Toutefois, il faut également reconnaître qu'au-delà des homologies que peut suggérer cette résonance théorique (par exemple, entre les formes racisées et genrées de dévaluation des gens qui en font des êtres jetables), les projets de colonialisme et d'apartheid qu'incarne l'État israélien et la logique sécuritaire qui sous-tend et légitime ses politiques de surveillance, de militarisation et de guerre ouverte correspondent depuis longtemps à des préoccupations féministes. D'une part, des analyses féministes ont montré comment de tels projets sont facilités et validés par des idéaux culturels normatifs de genre et de sexualité enchâssés dans leurs conceptions de paramètres comme la terre, le territoire, la souveraineté, le peuple et la race, la citoyenneté, la liberté et le pouvoir.

D'autre part, au titre de modes de production et de régulation de la vie - et en fait, de projets qui veillent à la répartition inégale des chances dans la vie (l'augmentation de chances de certains au détriment des chances d'autrui), comme le capitalisme et en tandem avec lui -, les projets colonialistes des colons juifs et le nationalisme d'apartheid exigent également certaines divisions du travail et formes de reproduction sociale (et de mort sociale) qui sont profondément sexualisées et racisées, au-delà de la forme dominante d'antagonisme politique.

Mais en bout de ligne, ce qui fait de la question de la Palestine une préoccupation féministe ne repose pas sur l'une ou l'autre de ces perspectives analytiques ou de ces arguments critiques. Il s'agit plutôt des connexions que l'oppression et la lutte des Palestiniennes et des Palestiniens nous permettent de tracer avec ces différences dont dépend l'oppression et que presuppose la question telle qu'elle est actuellement posée. Cet enjeu est féministe parce qu'il nous appelle à créer de nouveaux liens au-delà de la province d'intérêts et des formes héritées d'appartenance sociale dont nous aurions pu devenir captives et, pour ceux et celles d'entre nous qui n'y ont pas encore été appelés, à ressentir la souffrance et les aspirations du peuple palestinien comme étant également les nôtres.

L'étranglement actuel de la vie des Palestiniens et des Palestiniennes n'est pas, après tout, le seul fait d'un État aberrant. Israël est en effet soutenu par une économie et un ordre géopolitique mondial, qui condamne certains groupes sociaux et classes sociales à une superfluité absolue, en faisant des populations excédentaires. Cet ordre mise sur une accumulation insatiable et des formes de destruction affectant toute vie sur la planète. La conjoncture palestinienne équivaut donc à la question urgente d'un avenir juste et équitable, question à la fois spécifiques à ce contexte et à ce peuple et préoccupation générale et paradigmatic mondiale. En ce sens, adopter une position de solidarité et d'implication dans le combat des Palestiniens et des Palestiniennes pour résister aux conditions de leur dépossession et les transformer, se joindre à leur aspiration à la liberté collective et à l'autodétermination, est également participer à une réfection de la vie dans son ensemble, ce qui ne peut pas être autre chose qu'un acte féministe primordial.

Les autres membres de la délégation étaient : J. Kehaulani Kauanui, Robin DG Kelley, le projet de loi Mullen, et Nikhil Pal Singh / www.usacbi.org.

16 - Les femmes vouées à une économie de la réparation ? - Marie-Lise Semblat - Genre en Action

L'économie sociale et solidaire représente 2,3 millions d'emplois en France, soit 10 % des emplois dans des secteurs aussi divers que le commerce équitable, le entreprises d'insertion, le tourisme social, les régies de quartiers, l'agriculture de proximité, la culture, l'éducation, les services de proximité. Elle regroupe trois grandes familles au statut juridique réparti entre coopératives, mutuelles, fondations et associations. Les femmes occupent 44 % des emplois dans les coopératives et presque 70 % dans les mutuelles, fondations et associations. Elles y sont majoritaires dans les domaines de l'éducation, l'action sociale et la santé. Leur nombre important ne signifie pas forcément une réussite car la plupart de ces emplois prolongent leurs « rôles reproductifs » et se situent dans le champ des soins, du « care », ils sont donc considérés comme naturels et par là-même gratuits ou faiblement rémunérés comme tous les métiers qui sont une extension au champ professionnel des activités domestiques et familiales.

Dans le contexte de crise, le nombre d'emplois classiques a augmenté de 7 % et les emplois créés en économie sociale et solidaire de 23 %. On peut donc constater que, si la crise détruit surtout des emplois masculins en raison des restructurations du système production, elle favorise la création d'emplois dits féminins dans le secteur des services, aux emplois souvent plus précaires, et moins bien rémunérés. Ce qui a fait dire, à peu près en ces termes, à Benoit Hamon, Ministre délégué à l'économie sociale et solidaire, à Amiens (France), le 29 octobre dernier, qu'il s'agit d'une sorte d'**« économie de la réparation »** par rapport à **« une autre économie qui casse »**.

En de nombreux pays d'Afrique ou d'Europe, ce sont souvent les femmes qui identifient les besoins locaux, les leurs bien sûr, mais aussi ceux de la communauté, en raison de la place qu'elles occupent toujours dans la famille et la communauté où leurs responsabilités familiales et éducatives les placent au centre des réalités quotidiennes. Quelles retombées ce rôle traditionnel des femmes vaut-il pouvoir leur offrir ? Une fois les besoins pointés, elles les transforment en demandes sociales et soit, se font force de propositions pour les faire remonter auprès des élu-e-s locaux, soit elles lancent elles-mêmes des activités pour répondre aux besoins locaux non satisfaits. Elles comblent alors un réel vide de services publics défaillants ou se substituent à des prestations privées financièrement inaccessibles pour beaucoup. On les voit ainsi créer une garderie, un restaurant collectif, un circuit touristique, une association qui cherche à développer le village par des activités éducatives et culturelles. Par leurs initiatives, de nouvelles activités économiques s'inscrivent dans une optique territoriale de développement local, dont elles en sont à la fois actrices et bénéficiaires. Elles redynamisent des zones rurales dévitalisées et pacifient des quartiers urbains sous tension.

Tout cela peut sembler être une vision bien « rose », sans vouloir faire de jeu d'esprit, à propos des femmes ! Cependant, en dépit de la valeur sociale et économique que représente l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), les initiatives des femmes demeurent souvent informelles dans les pays du Sud et restent trop souvent à l'échelle de microprojets dans les pays du Nord ! Pourquoi ? Pour de nombreuses et complexes raisons :

- Les femmes sont prisonnières des mesures d'aide encore trop souvent dans une approche protectrice qui les cantonne à leurs rôles traditionnels, à la recherche de seuls compléments de ressources pour le foyer ;
- Elles sont victimes des effets pervers du microcrédit empruntant pour rembourser et se trouvent alors prises dans cycle infernal ;
- Elles deviendraient ainsi, selon l'expression de Francine Mestrum, de « bonnes pauvres », intégrées dans les dédales subtils du marché néolibéral.

Pour permettre la revalorisation et la reconnaissance des emplois des femmes dans l'économie sociale et solidaire, il faut d'abord que cette économie se fasse reconnaître, se structure, se

développe au Nord et au Sud pour ne plus apparaître comme une économie « au rabais ». Il faut aussi que les femmes s'organisent collectivement comme le font les cuisinières de rue et les transformatrices agro-alimentaires accompagnées par ASMADE au Burkina Faso, structurées en associations cordonnées par un collectif. Leurs pratiques organisationnelles leur ont permis d'augmenter leurs ressources, de défendre leurs droits (emplacements publics de vente), d'être reconnues socialement et de participer aux prises de décisions.

Quant aux métiers et aux emplois des femmes dans l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord, il reste un grand chemin à parcourir pour adapter les mesures d'égalité professionnelle au secteur des métiers considérés comme traditionnellement féminins comme les services aux personnes. Reste aussi à faciliter la formation et le recrutement de femmes dans des métiers émergents non frappés de stéréotypes sexistes (économie verte, alter natives thermiques, éco tourisme, etc.).

Du 17 au 25 novembre prochain, les associations françaises et européennes animeront de nombreuses actions pendant la Semaine de la solidarité internationale. L'occasion pour Genre en Action de rappeler que l'accès des femmes à l'économique et à l'emploi fait partie des Droits à l'Essentiel et que l'économie sociale et solidaire portée par les femmes a besoin du soutien de tous les acteurs du développement.

COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS.

17 - Les évènements organisés par les mairies de Paris le 25 novembre

Nous ne pouvons vous donner la liste de tous les évènements organiser dans les mairies de Paris, et d'ailleurs. Nous vous conseillons donc de consulter le document sur notre site : <http://www.mmf-France.fr>

18 - Rassemblement Parvis Hôtel de ville - 30 novembre

Fatima Lalem, adjointe au Maire de Paris chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, propose à tous les réseaux féministes, notamment à ceux engagés contre les violences faites aux femmes, ainsi qu'à toutes les parisiennes et tous les parisiens de se rassembler sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Cette mobilisation symbolique marquera notre ambition commune de dénoncer ces violences, et de montrer notre engagement indéfectible pour promouvoir les droits des femmes.

Des textes choisis seront lus par des femmes et des hommes engagés, et, pour accompagner ces mots (ces maux), nous procéderons ensemble à un lâcher de ballons dans le ciel de la capitale, des ballons blancs en hommage à toutes les femmes victimes de violences.

Soyons nombreuses et nombreux le 30 novembre à 16h00 sur le parvis de l'Hôtel de ville de Paris. Pour confirmer votre participation, contactez l'observatoire de l'égalité femmes/hommes : observatoirefh.sg@paris.fr

19- Participer à la Mirabal, course à pied contre les violences faites aux femmes - 23 novembre - Parc du tremblay - Champigny sur Marne

Aujourd'hui encore, les femmes sont exposées à des situations de violences et de discriminations parce qu'elles sont femmes. Participez à LA Mirabal et oeuvrons ensemble (femmes, hommes, collectivités, associations, institutions,...) pour dénoncer ces violences et promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

LA MIRABAL est un évènement à la fois inédit et innovant qui conjugue :
une manifestation sportive : 10 h : Course de 10 km chronométrée (+ 16 ans) ; 11 h 30 : Course Avenir (enfants de 6 à 10 ans) ; 12 h : Marche d'engagement (tout public) ;
Un village d'information et de sensibilisation sous le chapiteau de la Bodega Feria au parc du

Tremblay de 8h30 à 15 h (entrée gratuite) : Des espaces d'information et de rencontre avec des institutions, associations et réseaux locaux de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales ; Espace "L'Egalité en jeux" : Questionner vos représentations et stéréotypes sur les femmes, les hommes, les relations femmes-hommes, avec des jeux, des échanges-débats ; Espace "Ni rose, ni bleu : le coin des enfants" (à partir de 3 ans) : activités et garde de 9 h à 15 h ; Animations musicales : 13 h 30 Tighri Uzar (chants kabyles traditionnels), 14 h Dialem (slam engagé pour les droits des femmes), 14 h 30 Zumba (La Vie au Grand Air St Maur des Fossés - Danse) A quelques jours de la manifestation, il est encore temps de s'engager via notre site internet www.lamirabal-tremplin94.org, et ce jusqu'au vendredi 23 novembre 23 heures 59.

Vous pouvez également vous inscrire sur place sous le chapiteau de la Bodega Feria : le samedi 24 novembre de 14 h à 17 h ; le dimanche 25 novembre de 8 h 30 à 9 h 45 pour le 10 km, de 8 h 30 à 11 h 15 Course Avenir, de 8 h 30 à 11 h 45 Marche d'engagement.

Informations et inscriptions : <http://www.lamirabal-tremplin94.org> ; Contact : lamirabal.tremplin94@orange.fr / Tel. 01 48 53 77 38. ; Rejoignez-nous sur notre page facebook à "La Mirabal 2011".

Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne - entrée par boulevard des Alliés, parking de la Bodega Feria)

20 - La lesbophobie, vous faites comment ? - Théâtre Forum - 23 novembre - Artscompétence
La lesbophobie, une violence faites aux femmes, prendre la parole, agir ou écouter grâce à une représentation inédite de théâtre interactif. A la fin du spectacle nous discuterons ensemble et nous partagerons un pot. Venez nombreuses et si vous avez envie, apporter quelque chose à grignoter, l'entrée est libre et le plaisir garanti!

Vendredi 23 novembre à 20h, mairie du 3^{ème}, métro République, 2 rue Eugène Spuller, 75003 Paris

21 - Journée de sensibilisation et de solidarité envers les femmes victimes de violences - Adh'Elles - La Ciotat - 25 novembre

Pour ne pas oublier, les chiffres : en 2010, 75000 viols déclarés en France, combien non déclarés, combien d'autres violences, harcèlements physiques ou moraux ? Aujourd'hui, en France, une femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint. A cela s'ajoutent les violences psychologiques, économiques, les mutilations, mariages forcés... et toutes les violences passées sous silence. On estime en effet que seulement 8 % des victimes osent porter plainte. Car la violence conjugale suscite aujourd'hui encore beaucoup de gêne, de blocage et de honte... Il faut en parler, sensibiliser l'opinion pour que la honte change de camps. Pour cela, nous souhaitons toutes vos participations pour animer, débattre, présenter cette journée, venez, oser parler de ce sujet.

Nous aborderons une grande partie des différents aspects que revêt la violence physique ou morale, la difficulté de sa détection, l'ambivalence des sentiments, la perversité du système dans lequel elle s'installe. Au travers de cette journée, nos objectifs sont de : Sensibiliser tous les publics au fait que les violences envers les femmes, qu'elles soient conjugales ou non, sont très courantes, voire banalisées ; Aider les femmes directement concernées par ce problème, à franchir un, ou des, pas en direction d'une situation plus salutaire pour elles. œuvrer pour éradiquer toute forme de violences envers les femmes, les enfants et tout être humain.

Nous vous remercions de votre participation à cette Journée dans le but d'œuvrer à l'éradication de toute forme de violence .

De 11h à 14h30 : Expo, Lectures , Musique , Chansons ; De 14h30 à 18h : Préambule, Film «Ne dis rien », Débats ; Avec de nombreux intervenant-es et participant-es ; Entrée libre

Stands d'information d'associations ; Ateliers tout au long de la Journée, dont un Atelier d'expression animé par Cœur ou raison ; Restauration Bio et buvette tout au long de la Journée .

Salle Paul Eluard, La Ciotat, derrière la piscine

22 - Colloque : 40 ans de l'émergence d'un cinéma africain fait par des femmes - BNF - 23/24 novembre

La BNF et le Musée du quai Branly célébreront, à l'occasion d'un colloque international en deux volets, les 40 ans de l'émergence d'un cinéma africain fait par des femmes.

La journée du 24 novembre à la BnF réunira des réalisatrices de générations, pays et d'horizons divers, telles Sarah Maldoror, Fanta Regina Nacro, Farida Benlyazid, Osvalde Lewat, Nadia El Fani, qui témoigneront et débatteront du rôle joué par les femmes dans le développement du cinéma en Afrique.

vendredi 23 novembre, Musée du Quai Branly.

Samedi 24 novembre 2012, 9h30 à 20h, Petit auditorium, site François-Mitterrand.

23 - Rencontre autour du Livre : Féminisme et antimilitarisme de Andrée Michel - 1^{er} décembre - Montreuil

Féministe de la première heure, andrée Michel s'emploie depuis les années 1980 à dénoncer « la culture de guerre » qui encourage la production et la vente d'armes, et se traduit par une extension des conflits armés et un accroissement des pauvretés qui touchent durablement les femmes.

Éditions iXe ; www.editons.ixe.fr

Samedi 1^{er} décembre, de 16h à 18h, Maison des Femmes de Montreuil, 28 rue de l'Eglise, Montreuil, Métro Mairie de Montreuil

24 - Rencontre débat : travail et luttes de femmes de l'immigration - 8 décembre - Paris

Projection d'extraits du film de Denis Gheebraanrt « La grève des femmes de chambre du Novotel Les Halles » du 6 octobre au 9 novembre 2011. Débat avec Odile Merckling, socio-économiste, auteure de « Femmes de l'immigration dans le travail précaire » et des actrices de cette lutte.

Lieu : EDMP, 8 impasse Crozatier, 75012 Paris, Métro Ledru Rollin ou Reuilly Diderot. Cette impasse commence entre le 45 et 47 rue Crozatier, le numéro 8 est à l'extrême.

Vous pouvez télécharger le tract d'invitation ici : <http://rajfire.free.fr/spip.php?article317>

Le RAJFIRE est un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées. Maison des femmes de Paris, 163 rue de Charenton 75012 Paris. rajfire@wanadoo.fr <http://rajfire.free.fr>

RADIO, CINÉMA, LIVRES, SORTIES

25 - Théâtre : « Femmes en danger » - Compagnie Marie Ruggeri - Colombes

La Compagnie Marie Ruggeri a le plaisir de vous inviter à assister à la représentation de « Femmes en danger ». Spectacle musical de et par Marie Ruggeri sur les violences faites aux femmes. (Commande d'Amnesty International), Vendredi 23 novembre 2012 - 13h45, Centre Socio-Culturel des Fossés-Jean - Colombes (92)

Renseignements, réservations auprès de nous au 06 64 16 37 35 ou par mél: compagniemr@yahoo.fr

26 - Livre : « Prostitution et faux semblants » - Université des Femmes

L'Université des Femmes vous annonce la publication de son numéro de Chronique féministe "Prostitution et faux semblants". Fin 2011, avec son colloque international "Prostitution et faux semblants", l'Université des Femmes s'est à nouveau penchée sur la prostitution sous l'angle des rapports sociaux de sexes, comme elle l'avait fait en 1994 et en 1999 avec deux numéros de Chronique féministe[1]. Ce colloque n'avait en effet pas pour but de relancer le débat pour/contre la prostitution, déjà mené auparavant et conclu avec une position abolitionniste : pour l'Université des Femmes, la prostitution ne constitue pas un métier, et est encore moins le lieu d'une

contractualisation égalitaire entre les sexes. Il s'agissait d'une part, d'examiner la condition des femmes et les représentations des hommes impliqués dans le système prostitutionnel, système de maintenance violent et vigilant du patriarcat, et d'autre part, de prendre connaissance des options légales possibles et déjà pratiquées pour œuvrer en faveur d'une société enfin opposée ouvertement à la prostitution, comme elle a pu se positionner contre l'esclavage. Il s'agissait aussi de mieux faire connaître la façon dont les mouvements sociaux, tels que le syndicalisme ou le féminisme, ou le mouvement de défense des personnes handicapées, se sont prononcés et se prononcent sur cette problématique. Ce numéro de Chronique féministe reprend les contributions des différent-es intervenant-es du colloque, mais également d'autres auteur-es ayant émis une parole pertinente née d'un engagement pour les droits des femmes et en faveur de la suppression de la prostitution.

Prix de vente du Chronique n° 109 (juin 2012) : 7,50€ Frais d'envoi pour la Belgique : 1,83 € - Pour l'Europe : 5,58 € Compte : BE68 001-1118659-34 Code BIC GEBABE BB. Contacts : Université des Femmes, 10 rue du Méridien 1210. Courriel: info@universitedesfemmes.be. Commandes : Marcelle DIOP - Secrétariat ; Courriel : marcelle@universitedesfemmes.be - Tél. : + 32 2 229 38 25

27 - Télévision - Documentaire : Viol, elles se manifestent - 25 novembre

Documentaire d'Andrea Rawlins-Gaston, sur France 2 le dimanche 25 novembre à 22h25